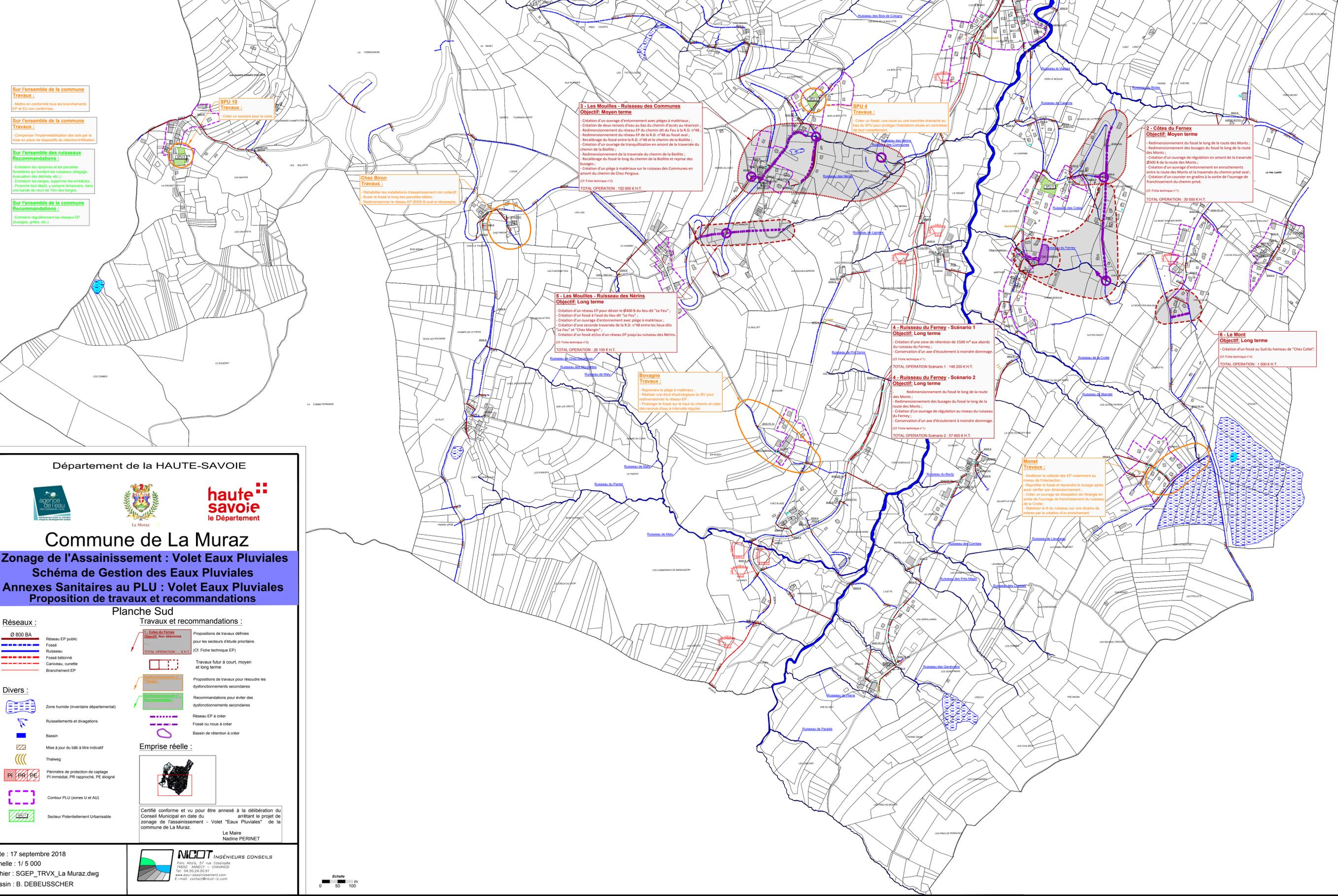




- Sur l'ensemble de la commune**
Travaux :
 - Mettre en conformité tous les branchements EP et EU non conformes.
- Sur l'ensemble de la commune**
Travaux :
 - Compenser l'imperméabilisation des sols par la mise en place de dispositifs de rétention/infiltration.
- Sur l'ensemble des ruisseaux**
Recommandations :
 - Entretien des ripives et des parcelles forestières qui bordent les ruisseaux (élagage, évacuation des déchets, etc.)
 - Entretien des berges, supprimer les embâcles, proscrire tout dépôt, y compris temporaire, dans une bande de recul de 10m des berges.
- Sur l'ensemble de la commune**
Recommandations :
 - Entretien régulièrement les réseaux EP (busages, grilles, etc.)



Département de la HAUTE-SAVOIE

agence de l'eau
haute savoie le Département

Commune de La Muraz

Zonage de l'Assainissement : Volet Eaux Pluviales
Schéma de Gestion des Eaux Pluviales
Annexes Sanitaires au PLU : Volet Eaux Pluviales
Proposition de travaux et recommandations

Planche Sud
Travaux et recommandations :

Réseaux :

- Ø 800 BA Réseau EP public
- Fosse
- Ruisseau
- Fosse bétonnée
- Caniveau, cunette
- Branchement EP

Divers :

- Zone humide (inventaire départemental)
- Ruisselements et divagations
- Bassin
- Mise à jour du bâti à titre indicatif
- Thalweg
- Périmètre de protection de captage P1 immédiat, PIR rapproché, PE éloigné
- Contour PLU (zones U et AU)
- Secteur Potentiellement Urbanisable

Propositions de travaux définies pour les secteurs d'étude prioritaire. (Cf. Fiche technique EP)

Travaux futur à court, moyen et long terme

Propositions de travaux pour résoudre les dysfonctionnements secondaires

Recommandations pour éviter des dysfonctionnements secondaires

Réseau EP à créer
Fosse ou noue à créer
Bassin de rétention à créer

Emprise réelle :

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de zonage de l'assainissement - Volet "Eaux Pluviales" de la commune de La Muraz.

La Mairie
Nadine PERINET

Date : 17 septembre 2018
Echelle : 1/5 000
Fichier : SGEPL_TRVX_La Muraz.dwg
Dessin : B. DEBEUSSCHER

NICOIT INGÉNIEURS CONSEILS
Rue André, 37 - 74630 ANCEY - CHAMAND
Tél. 04 50 21 00 91
www.eco-02500assainissement.com
E-mail: contact@nicoit-ic.com

Echelle 0 50 100 m

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>

N°	Localisation	Nature des travaux prioritaires	Objectif	Coût total
1	Chef-lieu Rul. des Bois de Coligny	- Création d'un seuil devant sur le ruisseau des Bois de Coligny ; - Création d'un fossé jusqu'au chemin des Bois de Coligny ; - Redimensionnement du busage 400 B au niveau de la R.D. n°48 ; - Création d'une noue et d'un busage en limite Sud du SPU 3 ; - Création d'un exutoire en limite Ouest du SPU 3.	Court terme	52 050 € HT
2	Cotes du Fernex	- Redimensionnement du fossé le long de la route des Monts ; - Redimensionnement des busages du fossé le long de la route des Monts ; - Création d'un ouvrage de régulation en amont de la traversée 8500 B de la route des Monts ; - Création d'un ouvrage d'entonnement en enrochements entre la route des Monts et la traversée du chemin privé aval ; - Création d'un coursier en gradins à la sortie de l'ouvrage de franchissement du chemin privé.	Moyen terme	30 500 € HT
3	Les Mouilles Rul. des Communes	- Redimensionnement du réseau EP de la R.D. n°48 au fossé aval ; - Recalibrage du fossé entre la R.D. n°48 et le chemin de la Biollite ; - Redimensionnement de la traversée du chemin de la Biollite ; - Redimensionnement de la traversée du chemin de la Biollite et reprise des busages ; - Création d'un piéage à matériaux sur le ruisseau des Communes en amont du chemin de Chez Pergoux.	Moyen terme	152 900 € HT
4	Rul. du Fernex (Scénario 1)	- Création d'une zone de rétention de 1500 m ² aux abords du ruisseau du Fernex ; - Conservation d'un axe d'écoulement à moindre dommage.	Long terme	146 200 € HT
4	Rul. du Fernex (Scénario 2)	- Redimensionnement du fossé le long de la route des Monts ; - Redimensionnement des busages du fossé le long de la route des Monts ; - Création d'un ouvrage de régulation au niveau du ruisseau du Fernex ; - Conservation d'un axe d'écoulement à moindre dommage.	Long terme	57 600 € HT
6	Les Mouilles Rul. des Nérins	- Création d'un réseau EP pour dévier le Ø400 B du lieu-dit "Le Feu" ; - Création d'un fossé à l'aval du lieu-dit "Le Feu" ; - Création d'un ouvrage d'entonnement avec piéage à matériaux ; - Création d'une seconde traversée de la R.D. n°48 entre les lieux-dits "Le Feu" et "Chez Mangin" ; - Création d'un fossé et/ou d'un réseau EP jusqu'au ruisseau des Nérins.	Long terme	26 100 € HT
6	Le Mont	- Création d'un fossé au Sud du hameau de "Chez Collet".	Long terme	1 500 € HT
7	Chez Déperaz (Scénario 1)	- Création d'un fossé en enrochements libres sur 55 m ; - Création d'un fossé enherbé sur 90 m ; - Reprise des busages existants.	Long terme	22 950 € HT
7	Chez Déperaz (Scénario 2)	- Création d'un réseau EP Ø300 sur 60 m ; - Création d'une traversée de la R.D. n°15 ; - Création d'un fossé enherbé sur 110 m ; - Reprise d'un busage existant.	Long terme	40 750 € HT
Total Travaux prioritaires (Scénario 1)				432 200 € HT
Total Travaux prioritaires (Scénario 2)				361 400 € HT
Situation		Nature des travaux liés à des dysfonctionnements secondaires et/ou à l'ouverture des SPU à l'urbanisation		
Sur l'ensemble de la commune		Mise en conformité tous les branchements EP et EU non conformes.		
Sur l'ensemble de la commune		Compensation de l'imperméabilisation des sols par la mise en place d'ouvrages de rétention/infiltration.		
Grange Rouge		- Protéger et rep profiler le fossé existant le long du chemin de Jovy ; - Réaliser une étude hydrologique du BV pour vérifier le dimensionnement des réseaux EP ; - Reprendre l'ouvrage d'entonnement ainsi que le busage du chemin de Jovy ; - Aménager un ouvrage de dissipation en sortie du busage à reprendre.		
Chez Biron		- Réhabiliter les installations d'assainissement non collectif ; - Buser le fossé le long des parcelles bâties ; - Redimensionner le réseau EP Ø300 B aval si nécessaire.		
Bovagne		- Reprendre le piéage à matériaux ; - Réaliser une étude hydrologique du BV pour redimensionner le réseau EP ; - Protéger le fossé sur le haut du chemin et créer des renvois d'eau à intervalle régulier.		
Monet		- Améliorer la collecte des EP notamment au niveau de l'intersection ; - Reprofiler le fossé et reprendre le busage après avoir vérifié son dimensionnement ; - Créer un ouvrage de dissipation de l'énergie en sortie de l'ouvrage de franchissement du ruisseau de la Crotte ; - Stabiliser le lit du ruisseau sur une dizaine de mètres par la création d'un enrochement.		
SPU 4		- Créer un fossé, une noue ou une tranchée drainante au bas du SPU pour protéger l'habitation située en contrebas de tout ruissellement.		
SPU 10		- Créer un exutoire pour la zone.		
Situation		Nature des recommandations liées à des dysfonctionnements secondaires		
Sur l'ensemble des ruisseaux		Entretien des ripives et des parcelles forestières qui bordent les ruisseaux (élagage, évacuation des déchets, etc.), entretien des berges, supprimer les embâcles, proscrire tout dépôt, y compris temporaire, dans une bande de recul de 10m des berges.		
Sur l'ensemble de la commune		Entretien régulièrement les réseaux EP (busages, grilles, etc.)		